

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 1907

DISCOURS

DE

M. SALOMON REINACH

PRÉSIDENT



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC VII

Bibliothèque Maison de l'Orient



165821

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 15 novembre 1907

DISCOURS

DE

M. SALOMON REINACH

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Notre première pensée, en cette réunion solennelle, doit aller à l'excellent confrère que nous avons perdu le 16 mai dernier. M. Jules Lair était du petit nombre des savants que la vie active attire à l'égal des recherches d'érudition et qui se distinguent non pas tour à tour, mais simultanément, dans des domaines si divers. Officier d'ordonnance du Gouverneur de Paris en 1870-1871, directeur des Magasins généraux, promoteur ou collaborateur de maintes entreprises utiles à l'industrie nationale, il ne cessa d'attester par de nombreux écrits, fruits de

l'enseignement qu'il avait reçu à l'École des Chartes, une science précise des textes jointe à un jugement historique très sûr. Notre secrétaire perpétuel vous exposera plus longuement ce qui fit l'honneur de la vie de M. Jules Lair et ce qui conservera sa mémoire. Elle durera parmi nous comme celle d'un homme de grand cœur, de large culture, d'une bonté aussi infatigable qu'elle était discrète. Il a fallu que la mort nous l'eût enlevé pour qu'on découvrit comment cet homme de bien savait faire le bien.

M. Lair était l'élève et l'ami dévoué de M. Léopold Delisle. Avec quelle joie il se serait associé à nous pour fêter, ces jours-ci, le cinquantième anniversaire de l'entrée de notre illustre confrère à l'Institut ! Comme il eût aimé le trouver encore si alerte, la mémoire si fraîche ! Un jour, vers 1755, le poète Crébillon, de l'Académie Française, était allé à Versailles. Le roi aimait les vieillards, car il était très attaché à la vie et croyait apprendre d'eux l'art de vivre longtemps, qu'il préférait à celui de bien vivre. « Vous avez plus de quatre-vingts ans », lui dit Louis XV. « Non, Sire, répondit Crébillon, c'est mon extrait baptistaire qui les a. » M. Delisle pourrait en dire autant ; son acte de naissance seul a vieilli. Il ne le dira pas, car, en cela même, il est modeste ; mais ses confrères sont trop heureux de le dire pour lui.

L'Académie a perdu deux de ses associés étrangers, MM. Ascoli, professeur à Milan, et Sophus Bugge, professeur à Christiania. Ils appartenaient l'un et l'autre à cette génération de grands philologues qui ont embrassé presque dans son ensemble la science du langage et l'ont portée à un degré de perfection telle qu'il faut désormais

se spécialiser pour la bien servir. Tous deux étaient de chauds amis de la France; ils ont su le lui témoigner aux jours de deuil. A la place laissée vacante par la mort d'Ascoli, vous avez appelé le célèbre indianiste de Leyde, M. J. H. Kern; celle de Sophus Bugge n'a pas encore été remplie.

Des deux correspondants étrangers dont nous regrettons la perte, l'un, M. Otto Benndorf, était le maître des études d'archéologie grecque en Autriche-Hongrie, fondateur de ce séminaire d'archéologie de Vienne qui est resté un modèle, écrivain plein de charme autant que connaisseur délicat et informé; l'autre, M. Adolphe Neubauer, hébraïsant et arabisant de premier ordre, bibliothécaire à la Bodléienne d'Oxford, nous était cher encore par le souvenir d'Ernest Renan, dont il avait été le collaborateur et l'ami.

Nos *Comptes rendus* sont l'image la plus fidèle de l'activité scientifique de l'Académie. La périodicité plus régulière de ce recueil et l'accroissement de son volume attestent le désir de plus en plus général, chez les érudits de France et du dehors, d'informer l'Académie de leurs découvertes et de les porter, par son entremise, à la connaissance du public lettré. Pour se rendre compte des progrès accomplis à cet égard, il suffit de comparer, comme je l'ai fait, le premier semestre de nos *Comptes rendus* de l'année courante avec le semestre correspondant de 1887.

L'expérience a montré que les communications faites à l'Académie, tant par ses membres que par des lecteurs ou des correspondants bénévoles, se répartissent en deux groupes : le premier comprend des faits nouveaux, des monuments ou des textes inédits, des explications de texte

ou de monuments déjà connus; le second se compose d'études d'ensemble, de mémoires, sur telle série de faits, de textes ou de monuments. On a senti l'inconvénient de traiter d'une manière uniforme, de placer, pour ainsi dire, sur la même ligne des communications de nature si différente, dont les unes semblent réclamer l'urgence, tandis que les autres s'accommodent de plus longs délais. Déjà le règlement de nos séances avait été modifié d'une manière très libérale en faveur des personnes n'appartenant pas à l'Académie qui, depuis 1906, sont inscrites à leur rang, sous le nom d'un de nos confrères, au lieu d'être obligées d'attendre, pour lire une note même très brève, que la liste des académiciens inscrits soit épuisée. On a été plus loin cette année et l'on a permis au président de donner la parole immédiatement, dès le début des séances, aux savants qui ont une nouvelle scientifique à communiquer. Les effets heureux de ce régime se sont déjà fait sentir; j'espère qu'ils se manifesteront encore davantage et que le jour n'est pas loin où toute découverte intéressante, dans le champ des études d'histoire, d'archéologie et de linguistique, éveillera un écho dans notre salle pour de là se répercuter au loin.

Un rapport spécial de notre secrétaire perpétuel expose en détail à l'Académie les progrès des publications entreprises ou encouragées par elle. Qu'il me suffise de constater ici la distribution du tome XXXIII de l'*Histoire Littéraire de la France*, du tome II des *Obituaires*, du tome II et dernier des *Historiens arméniens des Croisades*, de la seconde partie du tome XIII et du tome XV des *Monuments et Mémoires* publiés sur la fondation Eugène Piot, Le

Corpus inscriptionum semiticarum s'est accru d'un fascicule de textes araméens, le *Répertoire d'épigraphie sémitique* d'une livraison. Un sixième fascicule, comprenant les index, a terminé le tome III du Recueil des inscriptions grecques *ad res romanas pertinentes*. M. l'abbé Chabot a ajouté un fascicule au tome III de la *Chronologie* de Michel le Syrien, qui paraît sous le patronage de l'Académie; enfin, notre confrère M. Cagnat a accepté la direction d'une entreprise considérable, le Recueil des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, dont la préparation est déjà fort avancée.

Grâce à de généreuses fondations et à des donations qui les complètent, notre Académie est en mesure de provoquer ou d'encourager des voyages d'exploration et des fouilles. Cette année, deux de nos confrères ont ainsi représenté l'Institut de France dans les pays d'Orient. M. Chavannes accomplit en Chine une mission difficile, dont ses lettres font augurer les meilleurs résultats; M. Clermont-Ganneau a exécuté des recherches très fructueuses dans l'île d'Éléphantine, où il a découvert, outre une centaine de textes araméens qui permettent de fixer l'emplacement du quartier israélite au V^e siècle av. J.-C., toute une nécropole de béliers ensevelis dans des cuves de granit et deux belles statues en diorite de l'époque de Thoutmès III. Cette exploration, qui nous réserve sans doute de nouvelles surprises, sera continuée par notre confrère en 1908.

D'autres missionnaires, munis des subsides de l'Académie, ont brillamment justifié ce patronage. M. Cartailhac et M. l'abbé Breuil ont relevé les peintures préhistoriques de deux grottes des Basses-Pyrénées et de l'Ariège, ajou-

tant des éléments nouveaux et du plus grand prix à notre connaissance de l'art et de la religion à l'âge du renne. M. Pelliot a étudié de vastes ruines gréco-indiennes dans le Turkestan Chinois et y a découvert des fragments de manuscrits en écriture indoue. En Tunisie, l'infatigable Père Delattre a mis au jour les pierres tombales des saintes Perpétue et Félicité à Carthage, déterminant en même temps l'emplacement de la *Basilica Major*; M. l'abbé Leynaud a exploré les catacombes chrétiennes de Sousse, dont l'importance n'était même pas soupçonnée. Comme il arrive parfois qu'un savant chargé d'une mission puisse acheter sur place des objets précieux pour nos bibliothèques et nos musées, l'Académie, sur la proposition de M. Clermont-Ganneau, avait constitué un petit fonds à cet effet; la libéralité du plus français de nos correspondants étrangers, M. le duc de Loubat, vient d'augmenter ce fonds d'acquisition de façon notable. Ainsi, nos missionnaires seront mis à même d'enrichir à la fois, au cours de leurs voyages, la science et les collections nationales.

Trois missions permanentes, véritables colonies scientifiques, sont placées sous la direction de l'Académie. La plus récente, l'École d'Extrême-Orient, établie à Saïgon d'abord, puis à Hanoï, a tenu, et au delà, toutes les promesses de son début; le *Bulletin* qu'elle publie n'a pas tardé à prendre un rang éminent parmi les recueils les plus estimés, et l'étude des grands monuments de l'Indo-Chine française, auxquels un traité récent a ajouté ceux d'Angkor, a reçu d'elle une très féconde impulsion. L'École française d'Athènes, en dépit des concurrences étrangères, est restée, en pays grec et turc, le centre le plus actif

d'explorations et de fouilles. Grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat, le déblaiement systématique de l'île de Délos se poursuit, sous la direction habile de M. Holleaux et avec le concours des membres de l'École, qui font leur éducation d'archéologues sur ce chantier. Chantier privilégié s'il en fut, où pas un mois ne s'écoule sans que l'on découvre des statues, des bas-reliefs, des peintures, des inscriptions! Dans ces derniers temps, l'attention a été appelée sur les nombreux fragments de vases recueillis dans l'île, et deux membres de l'École, MM. Leroux et Courby, ont étudié, dans de savants mémoires envoyés à l'Académie, les céramiques hellénistiques à couverte blanche et les poteries à reliefs. Un Danois, M. Poulsen, attaché à l'École à titre étranger, a également trouvé dans les produits de ces fouilles la matière d'un remarquable travail sur les vases peints archaïques. C'est encore Délos qui a inspiré M. Schulhof, membre de l'École, auteur d'une étude sur une inscription délienne du IV^e siècle, fort importante pour l'histoire du commerce dans l'antiquité. Mais Delphes, dont la fructueuse exploration a si longtemps occupé l'École d'Athènes, n'est pas oubliée; pendant que M. Perdrizet publie le premier volume du texte d'un grand ouvrage sur les fouilles françaises, rédigé sous la direction de M. Homolle, M. P. Roussel, membre de l'École, nous a envoyé un mémoire, œuvre de patience et de conscience, sur les représentants d'Athènes à Delphes à la fin du II^e siècle et au I^{er} siècle avant notre ère. Le *Bulletin de correspondance hellénique*, qui paraît avec une régularité irréprochable, continue à faire honneur à l'École d'Athènes, comme les *Mélanges* à sa sœur cadette de Rome.

En Italie, la permission de pratiquer des fouilles s'obtient plus difficilement qu'en Grèce et en Turquie ; toutefois, M. Grenier, membre de l'École de Rome, a pu ouvrir des tombes à Bologne et recueillir ainsi des renseignements nouveaux, dont il a tiré parti dans une étude très bien conduite sur la civilisation dite de Villanova et la civilisation étrusque. Un membre hors cadre de l'École, M. Préchac, a commencé l'exploration de la Sardaigne et espère pouvoir pratiquer au moins quelques sondages auprès des monuments mystérieux du passé de l'île, les *nuraghes*. Mais, pour la plupart de nos jeunes savants du Palais Farnèse, le vrai terrain de fouilles sont les bibliothèques et les archives. Ainsi M. Bourdreaux a établi, d'après les manuscrits, un texte plus correct de la *Cynégétique* d'Oppien ; M. Bourdon a trouvé, dans les dépôts du Vatican et à l'*Archivio di Stato*, des documents inédits sur le Concordat de 1516 ; M. Claude Faure a recueilli, tant aux archives du Vatican qu'à celles de Vaucluse, des matériaux pour l'histoire du Comtat Venaissin et du Dauphiné ; M. Celier a fait des recherches sur les Borgia et sur la Daterie apostolique au XV^e siècle. Deux membres de l'École ont choisi dans l'antiquité romaine les sujets des mémoires qu'ils nous ont soumis. M. Carcopino s'est occupé de la *lex Hieronica*, que les Romains trouvèrent établie en Sicile, et il est entré, sur l'application et les effets de cette loi, dans des développements aussi ingénieux que nouveaux ; M. Piganiol, avec non moins d'originalité, a essayé d'élucider le système fiscal du Bas-Empire, en mettant en lumière, dans cette organisation compliquée, l'importance de la capitation. Sous la direction dévouée

de notre confrère, Mgr Duchesne, les vocations se dessinent, les talents mûrissent et Rome nous renvoie chaque année, comme Athènes, une petite élite d'archéologues et d'historiens.

L'Institut français du Caire échappe au contrôle de l'Académie; mais comment ne pas rappeler qu'un ancien membre de l'École d'Athènes, plus tard pensionnaire de l'Institut du Caire, M. Lefebvre, vient de réjouir le monde savant par la publication de plus de mille vers de Ménandre, déchiffrés par lui sur un papyrus grec d'Égypte? Dans cet ordre de recherches, la science française était un peu en retard; elle vient de regagner d'un seul bond le terrain perdu. M. Croiset vous a dit l'autre jour comment cette bonne fortune scientifique est aussi un régal pour les lettrés.

L'Académie, à la demande de la Société centrale des architectes, désigne annuellement le titulaire d'une médaille destinée à récompenser un archéologue qui a bien mérité de l'histoire de l'art. Son choix s'est porté sur M. Bulard, un des collaborateurs les plus sagaces des fouilles de Délos. Appelée à décerner également la médaille de la fondation Blanchet, pour prix d'une découverte dans le champ de l'archéologie africaine, elle a été heureuse de récompenser M. le capitaine Donau, commandant supérieur du Cercle de Kebilli, auteur d'un savant mémoire sur les routes militaires du Sud de la Tunisie et d'importantes trouvailles épigraphiques dans la même région.

Avant de vous rendre compte, avec une brièveté nécessairement un peu sèche, de l'attribution des nombreux

prix dont l'Académie dispose, je crois devoir présenter, à ce sujet, une observation générale. Les ouvrages envoyés à nos commissions sont fort inégalement distribués. Il est un concours, surtout, celui des Antiquités de la France, où la multitude des concurrents rend le choix de la commission très difficile et lui laisse chaque année le regret de ne pouvoir honorer tous les mérites. Nous avons pris le parti de diriger vers d'autres concours moins chargés les travaux touchant à la numismatique, à la linguistique, à l'Afrique française, à nos colonies d'outre-mer; mais les savants qui sollicitent le suffrage de l'Académie ont tout intérêt à se renseigner eux-mêmes avant de fixer la destination de leurs ouvrages, qu'on éprouve souvent quelque scrupule à modifier.

La force remarquable du concours des Antiquités de la France atteste la faveur dont jouissent les études historiques et le niveau élevé qu'elles ont atteint. La première médaille est décernée à M. Adrien Blanchet pour son livre sur les enceintes romaines de la Gaule; ce n'est pas seulement une œuvre de description et de statistique, mais comme l'introduction désormais indispensable à l'histoire des villes françaises au moyen âge. La seconde médaille reconnaît l'énorme labeur de M. Jacotin, auteur du vaste recueil intitulé : *Preuves de la maison de Polignac*. M. le chanoine Jules Chevalier a obtenu la troisième médaille pour deux mémoires de grande valeur sur l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois et sur celle de l'abbaye de Léoncel. Une quatrième médaille rend hommage à la patience et à l'exactitude de M. l'abbé Angot, auquel nous devons une volumineuse *Épigraphie de la Mayenne*. L'Aca-

démie a décerné en outre neuf mentions, avec le regret de n'en pouvoir augmenter le nombre. La première revient à MM. Jules Viard et E. Deprez, pour leur édition de la *Chronique* de Jean Lebel; la seconde à M. J. Roman, pour la description des sceaux des familles seigneuriales du Dauphiné; la troisième à M. Eugène Martin Chabot, pour un travail sur les archives de la Cour des comptes de Montpellier; la quatrième à M. l'abbé Cazauban, pour le cartulaire de Berdoues; la cinquième à M. Léon Gauthier (*Les Lombards dans les deux Bourgognes*); la sixième à M. Étienne Guillemot (*Les Forêts de Senlis*); la septième à M. Louis Jacob (*Le Royaume de Bourgogne; la formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie*); la huitième à M. E. Picard (*L'Écurie de Philippe le Hardi*); la neuvième à M. André Philippe (*La baronnie du Tournel*). Que de recherches originales, que d'honnête labeur dans tous ces écrits, dont je ne saurais même énumérer complètement les titres, loin de pouvoir donner une idée de leur contenu! On entend parfois parler de la décadence des hautes études et d'une sorte de discrédit dont le travail désintéressé serait l'objet; nos concours sont là pour répondre à ces doléances sans fondement. A aucune époque, dans notre pays, on n'a autant ni aussi bien travaillé à en reconstituer l'histoire, sans autre stimulant que l'amour de la vérité et du sol natal.

Il est possible, assurément, que les études classiques soient en décadence dans nos lycées et collèges; mais la preuve qu'elles ne faiblissent pas dans l'enseignement supérieur, c'est le nombre et l'excellence des ouvrages relatifs à l'antiquité grecque et romaine qui ont été présentés

au prix Bordin *extraordinaire* et au prix Saintour. Les lauréats du prix Bordin sont M. Monceaux, pour son grand travail sur l'Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, modèle de recherches profondes élégamment exposées; M. Mazon, qui a consacré un volume plein d'idées neuves à la composition des comédies d'Aristophane; M. Pichon, qui a étudié avec finesse et sympathie les derniers écrivains de la Gaule romaine; M. Gaffiot, auquel on doit une monographie originale sur le subjonctif de subordination en latin. Le prix Saintour a été partagé entre plusieurs ouvrages dont chacun, il y a dix ans, aurait pu prétendre à un prix entier : l'Essai sur le règne d'Aurélien de M. Homo, l'Aventin dans l'antiquité de M. Merlin, les Tablettes de défixion (*defixionum tabulæ*) de M. Audolent, l'Administration du sanctuaire pythique de M. Bourguet, le Sophocle de M. Allègre. La critique étrangère est unanime à reconnaître le mérite de ces grandes monographies sur l'antiquité que la France, grâce surtout à l'institution du doctorat ès lettres, plus difficile chez nous que partout ailleurs, produit chaque année en abondance. Nulle part on ne trouve réalisée plus heureusement cette alliance de l'érudition et de la bonne littérature qui fait sans cesse de nouveaux amis à l'antiquité.

On a souvent remarqué que les sujets proposés par l'Académie pour le Prix ordinaire ou du Budget n'attirent guère les travailleurs compétents. Cette année encore, la Commission n'aurait pu décerner de récompense si elle n'avait évoqué un des ouvrages déposés au concours des Antiquités de la France, qui rentrait dans le cadre du sujet donné. C'est le beau livre de M. Poupardin sur le

royaume de Bourgogne (888-1038) et les origines du royaume d'Arles. L'auteur a traité ce sujet difficile avec la conscience d'un érudit et la clarté d'un bon écrivain; il a élucidé un chapitre de nos annales qui attendait encore son historien.

Le premier prix Gobert est décerné à M. Bémont, pour les tomes II et III des *Rôles gascons* et d'importants suppléments au tome I^{er} de cet ouvrage, autrefois publié par Francisque Michel. M. Bémont est un excellent éditeur, dont les commentaires géographiques et historiques ne laissent rien à désirer; mais son plus grand mérite est d'avoir composé une longue introduction qui donne un tableau complet de l'administration anglaise dans la France du Sud-Ouest, avec une étude presque entièrement neuve sur le recrutement et l'organisation de l'armée anglaise à cette époque. M. Halphen, titulaire du second prix, a publié un remarquable travail, mise en œuvre toute personnelle des documents, sur le comté d'Anjou au XI^e siècle. L'histoire des derniers comtes d'Anjou, racontée par lui avec beaucoup de talent, éclaire d'une lumière nouvelle celle des rois capétiens et apporte ainsi à l'histoire générale de la France une contribution de réelle valeur.

Le prix Estrade-Delcros, décerné à M. Joseph Halévy, est un hommage rendu à la vie entière d'un explorateur résolu, d'un orientaliste hardi et inventif qui, âgé de quatre-vingts ans, après quarante ans d'activité scientifique, continue à remplir chaque année, presque seul, l'intéressante *Revue sémitique* qu'il a fondée.

M. Constans, éditeur exact et érudit du *Roman de Troie*, reçoit le prix Lagrange; le prix Honoré Chavée encourage

la publication en cours du grand atlas linguistique de la France, œuvre colossale de MM. Gilliéron et Edmont. Le prix de numismatique (Allier de Hauteroche) est partagé cette fois entre deux savants étrangers, MM. Hugo Gaebler, de Berlin, et Georges Macdonald, de Glasgow. Le prix Stanislas Julien échoit à MM. Aymonier et Cabaton, dont le dictionnaire cam-français enrichit la linguistique indo-chinoise d'une étude complète sur un idiome en voie d'extinction; une récompense est attribuée à M. le capitaine Lunet de Lajonquière, pour son ethnographie du Tonkin septentrional. Le prix Bordin (Orient) a été réparti entre cinq auteurs très méritants : MM. Doutté (*Merrakech*), Adamantios (édition de la *Chronique de Morée*), Guérinot (*Bibliographie du Jâinisme*), Migeon (*Manuel d'art musulman*) et l'abbé Touzard (*Grammaire hébraïque*). Le prix Prost a été décerné à M. Grénier, membre de l'École française de Rome, pour son livre sur les habitations gauloises et les villas latines dans le pays des Médiomatrices; une récompense a été réservée, sur la même fondation, à la vaillante Revue messine et lorraine, l'*Austrasie*. Enfin, le prix fondé par notre correspondant, M. le duc de Loubat, en faveur des études américaines qui lui doivent tant, est allé à M. Henry Vignaud, pour l'ensemble de ses travaux sur Christophe Colomb, à M. Jules Humbert, auteur des *Origines vénézuéliennes* et à M. Léon Diguët pour ses explorations au Mexique.

La multiplicité des prix dont dispose notre Académie fait l'admiration et parfois l'envie des savants étrangers; pourtant, il est encore bien des ordres de recherches, dans le vaste domaine qui est le nôtre, pour lesquels on verrait

avec plaisir instituer des encouragements nouveaux. Je me contente de signaler, à cet égard, l'histoire et l'archéologie de l'Afrique romaine, la grammaire et la lexicographie des langues africaines, le folklore de la France, les arts et métiers des peuples dits primitifs. Les fondations généreuses n'ont jamais manqué à la science française; tout nous autorise à en attendre de nouvelles; n'est-ce pas ici le lieu d'indiquer aux amis de la science, peut-être à des bienfaiteurs futurs, les études particulières auxquelles leur libéralité peut donner l'essor ou qu'elle peut seconder par un généreux patronage? Il m'est impossible de terminer cette longue énumération de lauréats sans exprimer une fois de plus la reconnaissance de l'Académie à ceux qui l'ont mise en mesure de récompenser honorablement tant de savoir, de dévouement et de labeur, sans remercier par avance ceux qui, dans l'avenir, lui faciliteront encore l'accomplissement d'une tâche dont elle est fière, parce qu'elle sert ainsi deux causes nobles entre toutes, celles de la science et de l'équité.
